

[I print version](#)  [I english version](#) | [versión en español](#) |

Idees sur le DH

HDR Networks Novembre 2006 No. 2



Mesurer l'inégalité entre les sexes et son impact sur le développement humain : débat à propos de l'Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) et de l'Indicateur de la participation des femmes (IPF)

Stephan Klasen, Professeur d'économie, Université de Göttingen

Qu'est-ce que l'Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) et l'Indicateur de la participation des femmes (IPF) visent à mesurer ?

L'ISDH est une mesure qui ajuste l'Indice de développement humain en fonction des inégalités entre les sexes au niveau des trois dimensions couvertes par l'Indice de développement humain, à savoir, l'espérance de vie, le niveau d'éducation et les revenus. Il est par conséquent important de noter que l'ISDH n'est « pas » une mesure de l'inégalité entre les sexes en tant que telle. Pour se faire une idée de l'importance de l'écart entre les sexes en matière de développement humain, on peut utiliser le rapport entre l'ISDH et l'IDH ou bien la différence entre ces deux indicateurs.

L'IPF vise à mesurer la représentation relative des femmes dans les sphères du pouvoir économique et politique. Il considère ainsi les écarts entre les sexes au niveau de la représentation politique, aux postes professionnels et de gestion dans la sphère économique et dans les revenus gagnés.

Quelles sont les limites de l'ISDH et de l'IPF ?

Les avantages et les désavantages de ces mesures – thème du récent Examen de l'ISDH/IPF organisé par le Bureau du Rapport sur le développement humain – fait l'objet d'un débat animé. Cet examen a mis en évidence les questions suivantes.

Deux problèmes principaux se dégagent de l'utilisation de l'ISDH. En premier lieu, celui-ci est souvent mal interprété en tant que mesure des inégalités entre les sexes et se retrouve ainsi utilisé de manière inappropriée. Ceci est largement dû à sa complexité et est également lié à la façon dont il a été communiqué dans certains cas. En deuxième lieu, un certain nombre de problèmes se posent s'agissant de sa construction, y compris, en particulier, la manière dont les différences entre les sexes dans les revenus gagnés sont calculées. Brièvement, l'ISDH suppose de manière implicite que les différences sur le revenu

gagné reflètent de manière appropriée les différences entre les sexes au niveau de la consommation liée au développement humain (tel que l'accès adéquat à la nutrition, au logement et aux vêtements). Toute une gamme de problèmes conceptuels moins importants se pose, ainsi que des problèmes plus sérieux concernant la disponibilité des données et la fiabilité de cette mesure.

Si l'IPF constitue probablement une mesure plus claire et plus facilement interprétée au niveau conceptuel, elle n'en possède pas moins deux défauts principaux, parmi d'autres problèmes moins essentiels. Le plus important a également à voir avec le composant du revenu gagné. Au lieu de considérer simplement l'écart entre les sexes au niveau des revenus gagnés (ce qui constituerait une bonne mesure de l'autonomisation économique des femmes), il inclut une mesure qui prend en considération les revenus absolus des hommes et des femmes ajustés vers le bas en fonction des écarts entre les sexes au niveau des revenus gagnés. Le second problème a trait à la manière relativement compliquée dont les écarts entre les sexes sont calculés dans l'IPF. Il serait probablement plus logique d'utiliser comme composant le rapport entre les réalisations des femmes et des hommes plutôt que la procédure actuelle qui est plus compliquée. Parmi les autres problèmes soulevés, le plus sérieux a trait au fait que les données disponibles pour calculer l'IPF continuent d'être très insuffisantes et ne permettent ainsi un calcul que pour moins de 100 pays.

Qu'est-ce qu'a recommandé l'Examen de l'ISDH/IPF à propos de ces deux mesures ?

S'agissant de l'ISDH, l'examen a recommandé de communiquer clairement sa fonction en tant que mesure du développement intégrant la dimension homme-femme (et non en tant que mesure de l'inégalité entre les sexes). Il a également été recommandé que le PNUD examine la possibilité de mettre au point une nouvelle mesure composite de l'égalité entre les sexes qui deviendrait l'indicateur-phare en matière d'égalité des sexes, de même que de reléguer l'ISDH au rang d'une des diverses mesures du développement humain tenant compte de la répartition.

S'agissant de l'IPF, la principale recommandation à court terme a consisté à modifier le traitement actuel des revenus gagnés en vue d'assurer que seuls les écarts entre les sexes en matière de revenus gagnés soient pris en considération (et non pas les niveaux absolus de revenus). Sur le moyen terme, il a été suggéré de simplifier la mesure en utilisant des écarts moyens entre les sexes dans les trois composants.

Qu'est-ce qui devrait être fait au niveau des pays en vue d'étudier les inégalités entre les sexes pour ce qui est du développement humain ?

Au niveau des pays, il apparaît tout d'abord utile d'élaborer des statistiques ventilées par sexe concernant tous les aspects du développement humain (pas uniquement les trois composants de l'IDH) et de baser tout d'abord toute analyse et recommandation politique sur ces données. Parmi les autres problèmes connexes ayant un impact sur les réalisations du développement humain, il faut citer, entre autres, la contribution du travail non-rémunéré des femmes, la violence sexiste et l'appropriation des biens productifs. Dans de nombreux pays, il existe un écart important entre les sexes au niveau de certaines dimensions mais pas dans d'autres, et des mesures composites ne permettent en général pas de faire ressortir ce fait. Le fait d'utiliser des données ventilées par sexe permet d'identifier les domaines posant problèmes et de focaliser les interventions politiques sur ceux-ci.

En pratique, l'ISDH tel qu'il existe aujourd'hui n'est pas toujours utile pour les travaux au niveau des pays. Si, par exemple, on a calculé les IDH et les ISDH par région, province ou Etat, les deux indicateurs sont généralement très proches l'un de l'autre, et en raison des problèmes soulevés ci-dessus, il est difficile d'interpréter les différences entre eux. Cela étant, il est utile de calculer les IDH pour les hommes et les femmes séparément, en plus des autres indicateurs sexospécifiques qui sont pertinents pour le développement national.

L'IPF est potentiellement plus utile dans le travail au niveau des pays, notamment dans les pays où les femmes n'ont pas suffisamment accès aux postes dans les sphères du pouvoir politique et économique. Dans ce cas précis, l'IPF peut se révéler comme un outil utile pour mettre en évidence ces écarts (bien qu'un IPF reformulé, comme suggéré ci-dessus, le ferait probablement mieux). Les pays peuvent également adapter les indicateurs de composant et inclure des données sur la représentation des femmes au sein des institutions gouvernementales locales. Les indicateurs d'autonomisation tels que la prise de décision au niveau des foyers et les taux de prévalence de la contraception pourraient être utilisés dans les cas où les données le permettent. Ceux-ci peuvent faciliter la ventilation de l'IPF au niveau sous-national.

Y a-t-il d'autres mesures de l'inégalité des sexes à examiner ?

Récemment, toute une série de mesures des inégalités entre les sexes ont été élaborées. Celles-ci comprennent une mesure composite des écarts entre les sexes mise au point par le Forum économique mondial, par Social Watch, par l'OCDE et la Commission économique pour l'Afrique. Chacune de ces mesures couvrent des dimensions différentes et se complètent souvent les unes les autres. L'ensemble de celles-ci sont principalement utiles pour réaliser des comparaisons entre les pays. Pour le travail au niveau des pays, le fait d'examiner les composants de ces mesures se révèle plus utiles.

Quelques sources d'information générales :

Revisiter l'Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) et l'Indicateur de la participation des femmes (IPF), Journal sur le développement humain, hors-série (Volume 7, Numéro 2, juillet 2006)

<http://hdr.undp.org/publications/journal.cfm>

Rapport mondial sur le développement humain 2006 – Au-delà de la pénurie : pouvoir, pauvreté et crise de l'eau mondiale

- Calcul des indices

http://hdr.undp.org/hdr2006/pdfs/report/french/10-backmatter_FR.pdf

- Note sur le réexamen de l'ISDH/IPF, Indicateurs du développement humain (p. 279)

<http://hdr.undp.org/hdr2006/pdfs/report/french/FR.ZIP>

- Indicateur du développement humain

http://hdr.undp.org/hdr2006/pdfs/report/french/09-Table_FR.pdf

Rapport mondial sur le développement humain 1995 – Égalité des sexes et développement humain

http://hdr.undp.org/reports/detail_reports.cfm?view=545

PNUD/BRDH (Site Internet statistique)

<http://hdr.undp.org/statistics>

Remarque: Idées sur le DH (HD Insights) sont des contributions des membres du réseau et ne représentent pas nécessairement les opinions du PNUD.